



AUTO POUR LES PROS

3 PRO

EUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

S. au capital de 4 000 000 €

iers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

2 015 442

int-Martin Sud

O PEZENAS

: 04 20 100 200

x : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 13/06/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/07/2024

Magasinier :

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
4584164	0165285			Zone Expedition : 03					5298568
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5298568 DU 13/06/2024 **									
AZ 930 ZR									
COMMENTAIRE R.A. : AZ 930 ZR									
NUMERO DE COMMANDE :									
E:BOUGIE PRECHAUFFAGE AM			1682245480 C1AE03	4,00	4	22,53	48,00	11,72	46,86
I:POMPE DE LAVE-VITRE PSA			AKL108270 E0HS05	1,00	4	24,62	15,00	20,93	20,93
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 67,79									
INFORMATION :									
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS									
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA									
RECEPTION DE VOS COLIS									
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4584164 N° Client 0165285 N° Commande 5298568

Echéance le : 31/07/2024

13/06/2024 81,35



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.